

Pour beaucoup de luttes dans ce monde de brutes !

Mais quelle mouche les pique ? Plus ils vont dans le mur, et plus ils accélèrent ! Et ce à tous les niveaux d'irresponsabilité ! Voyons cela d'un peu plus près...

Au matin du 30 novembre, grande journée de grève contre une réforme des retraites qui doit les amener à travailler jusqu'à 66 ans, on a pu entendre une syndicaliste enseignante anglaise qui disait que « les attaques contre la fonction publique sont idéologiques ». Partout ce sont les mêmes politiques : se serrer la ceinture, supprimer des postes, défaire la protection sociale (délai de carence grâce à Yves Bur, remboursements, baisses des indemnités journalières), baisser les salaires (sous forme de gel), augmenter les prix, la TVA, retarder les paiements des bourses des étudiants... La liste est longue. Conséquences ? Les organisa-

tions caritatives voient venir à eux des gens qui travaillent, des étudiants (alimentation, abri). La pauvreté progresse. Les agences de notation s'en donnent à cœur joie (ah cette manie de l'évaluation, on voit où ça mène !) ; des pays d'Europe subissent ce qu'ils faisaient et font subir à leurs anciennes colonies : les intérêts de la dette sont si énormes qu'on ne voit plus de solution pour s'en sortir, et hop, la Grèce, l'Italie, l'Espagne etc. sous les règles de fer du FMI. Le triple A de toute la zone euro tremble... et on voit poindre une démocratie d'après, encadrée par des « experts ».

Pendant ce temps, M. Sarkozy se promène en France (un peu - trop ?- souvent en Alsace : trois fois depuis septembre) pour commencer sa campagne. Hélas, il ne rencontre pas le pays réel, calfeutré dans des zones sécurisées dans lesquelles les habitants ne peuvent même plus se déplacer, militants UMP rassemblés, opposants parqués. Le gouvernement nous plonge dans l'austérité pendant ce temps. Vient alors l'aspect le plus détestable : la démagogie aux relents racistes d'un Guéant, digne successeur de Hortefeux¹. Nous devons nous réveiller, sinon un matin, nous affirmerons : « Das habe ich nicht gewollt ! »

Et comment va l'éducation ? Mal... Des élections calamiteuses et défavorables aux enseignants et à leurs représentants, des conditions d'exercice toujours plus difficiles, des déclarations de plus en plus insistantes sur le temps de travail des enseignants et leur présence dans leur établissement, des projets d'évaluation par les chefs d'établissement, avec pour conséquence un ralentissement des carrières, des régressions en termes de statut et de conditions d'exercice... (Suite de l'éditorial page 2)

Jean-Louis HAMM, Coordonateur régional

¹ « Je n'ai pas voulu cela » - Citation qu'on prête à Guillaume II, en référence à la boucherie de la 1^{ère} Guerre Mondiale, cf inscription au Haut Koenigsbourg



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

N°61

Décembre 2011

Trimestriel**Le numéro : 0,5 €**

Directeur de la publication :
Jean-Michel VAILLANT
Imprimé par nos soins
N° de CPPAP : 0709 S 06943
ISSN : 1774-0096

SOMMAIRE

1. Éditorial
2. A propos de la fausse énigme des 60 000 postes
3. Quel avenir pour le sport scolaire ? Au nom du triple A
4. Élections professionnelles 2011 : la FSU confirme sa première place
5. Suite article précédent. Régionalisation et enseignement professionnel
6. Le SNUipp-67 gagne un siège. Notre première université d'automne
7. Les syndicats de la FSU en Alsace

(Suite de l'éditorial)

Pour ces raisons, la FSU s'est engagée dans le mouvement social interprofessionnel du 13 décembre contre la politique d'austérité, et dans la grève du 15 décembre contre les projets d'évaluation des enseignants (et tout ce qui s'ensuit).

Nous répétons que pour nous, la mobilisation en vue de construire un rapport de force favorable pour nos revendications, le plus largement possible, avec d'autres syndicats et associations (sans perdre notre identité propre) reste l'objectif majeur. Les élections présidentielles et législatives sont un élément parmi d'autres, nous n'en attendons pas de miracle. Alors, nous comptons sur vous tous pour remettre de l'humain dans un monde décidément trop brutal !

JLH

A propos de la fausse énigme des 60 000 postes...

Combien coûteraient 60 000 postes en cinq ans ? Les chroniqueurs spécialisés ont feint de sécher devant ce problème : 2,5 milliards, ou 7,5 milliards, ou 100 milliards ? S'en est suivi une polémique confuse et de bas niveau sur l'opportunité d'un tel recrutement. Aucun de nos chroniqueurs ne s'est avisé de vérifier le chiffrage pour y mettre un terme. Ignorance, incompetence, désintérêt, gout du sensationnel ?

Une vérification rapide était pourtant simple à faire. En partant du coût approximatif moyen d'un emploi de professeur des écoles ou certifié de lycée ou collège, soit 41 000 € annuellement en moyenne, 60 000 emplois coûteraient, en année pleine, 2,5 milliards au bout de 5 ans¹, comme l'a indiqué le PS. Le cumul sur 5 ans des dépenses engendrées par ce programme s'élèverait à 7,5 milliards d'euros, chiffrage Châtel. Et cumulé sur un peu plus de 40 ans, période complète d'activité, on atteint les 100 milliards annoncés par Laurent Wauquiez. Il n'y a donc aucune dispute sur le coût réel de la mesure, une même estimation unitaire servant de base à un calcul annuel, cumulé sur 5 ans ou sur 40 ans. Il y a accord dans le désaccord.

Cette dispute n'a donc aucun sens, sauf en termes de propagande: la majorité UMP met en relief des coûts cumulés exorbitants, François Hollande et le PS les minimisant en le répartissant en charge annuelle. L'estimation du cumul effraie l'électorat, la présentation en charge annuelle doit le rassurer. La présentation en coût cumulé se justifie néanmoins au prix d'un paralogisme : si le montant est énorme, il sera acquitté par fraction annuelle ! C'est par rapport à un budget annuel qu'il faut vérifier qu'elle sera supportable ou pas.

Il y a cependant un autre aspect du problème. Le calcul cumulé des charges de l'État est une technique comptable qui incite les gouvernants à limiter leurs engagements à moyen et long terme... De ce point de vue, la querelle du chiffrage a un sens. Elle révèle deux conceptions opposées du rôle social de l'État : faut-il ou non investir à long terme dans ce bien éminemment social de l'éducation, élaborer

une fiscalité qui réponde à des besoins sociaux croissants ? Où faut-il réduire autant que possible la dépense publique, principalement la dépense sociale, diminuer l'impôt, garantir la solvabilité de l'État et la rentabilité de ses emprunts ? Les deux points de vue sur le chiffrage recouvrent deux conceptions différentes de l'action publique.

Le tapage médiatique dissimule donc l'enjeu réel du débat. Il y a, de la part de la presse, par incompetence, intérêt commercial ou parti pris, un refus de prendre honnêtement position sur le fond du dossier. Incompétence, car on voit mal comment des « spécialistes » pouvaient manquer une vérification élémentaire. Intérêt commercial : il est avantageux de faire la critique d'un gouvernement qui « sabre » des postes et des budgets – le lectorat progressiste y trouve son compte – mais avantageux aussi de vanter discrètement la « sagesse » économique – un lectorat « bobo » s'y retrouve. La pratique du double langage est payante, si elle ne satisfait pas la cause de la vérité. Last but not least, même s'ils le dénoncent parfois, les chroniqueurs de presse approuvent en général la politique de réduction de postes, y compris pour l'école.

Ces jeux de dupes de la démocratie, c'est aussi la démocratie, hélas.

Philippe LOCHU

¹ L'institut de l'Entreprise, organisme d'expertise patronal, évalue ce coût à 1,8 milliard environ en année pleine, en excluant du montant de 2,5 Mds la charge des cotisations de retraite, que l'État n'acquitte pas réellement (il paie les pensions de ses retraités).



Bernadette GROISON, Secrétaire nationale de la FSU, dans le local de la FSU du Haut-Rhin.

Plus de sport à l'école : quel avenir pour le sport scolaire ?

Le sport scolaire : c'est l'occasion pour les élèves volontaires de pratiquer une ou plusieurs activités physiques et sportives dans le cadre de l'association sportive de l'établissement.

Chaque établissement du second degré a son association, c'est d'ailleurs une obligation pour les professeurs d'EPS de l'animer, 3 heures forfaitaires hebdomadaires sont prévues à cet effet.

Des professeurs d'EPS sont détachés au sein de l'UNSS (union nationale du sport scolaire) pour organiser les rencontres.

En contrepartie d'une cotisation modique (de 10 à 20 €), d'une autorisation des parents pour les mineurs et d'un certificat médical, les élèves ont la possibilité de suivre des entraînements ou encore de participer à des compétitions dans les activités choisies au niveau district, puis départemental voire académique...

L'un des enjeux du sport scolaire est bien de s'adresser à tous, sportif ou non, chacun doit pouvoir accéder à un nouvel espace culturel, pour découvrir de nouvelles pratiques sous des formes variées avec ou sans but de performance.

Cette rapide présentation pourrait sembler idyllique si l'on s'arrêtait là...

Or, les contraintes d'emplois du temps (notamment en lycée avec les cours de plus en plus fréquents le mercredi après-midi) ne permettent pas toujours de faire vivre l'AS comme il se doit.

Trop souvent, on confond le sport scolaire avec les « clubs » (théâtre, musique

où autres) en oubliant que celui-ci est d'utilité publique, peut-être parce que le créneau utilisé le plus souvent (pause méridienne) est le même pour tous !

En collège, le volet sportif (bien que peu installé pour le moment) de l'accompagnement éducatif (comportant 3 autres volets : aide au devoir, culturel et artistique) trouve pourtant une place de choix dans les grilles d'emplois du temps faites par les chefs d'établissements soucieux d'occuper les « orphelins de 16h » et surtout de multiplier les partenariats avec les associations locales ; l'enjeu est de taille en terme économique : l'animateur du club local coûtant bien moins cher qu'un professeur certifié ou agrégé... mais posons nous la question autrement ; est-ce bien égalitaire de faire reposer l'offre culturelle et sportive sur les ressources locales ?

Avons-nous les mêmes objectifs éducatifs ?

Nous pouvons voir actuellement avec l'expérimentation SPAM (cours le matin et sport l'après-midi), concernant 6 établissements actuellement dans l'académie, l'arrivée dans nos établissements d'éducateurs sportifs dont l'objet est bien le sport, dont le souci premier peut ne pas être l'épanouissement de l'élève mais

plutôt le développement du club local par le recrutement de nouveaux licenciés.

La perspective d'une mise en concurrence avec ces nouveaux dispositifs existe bel et bien, elle n'est pas le fait du hasard mais relève bien d'une volonté politique.

Plus de sport, oui mais en faisant des économies...

La stagnation de la subvention du Ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS depuis 20 ans (puis sa baisse de 5% en 2011) concomitante à la demande de doubler le nombre de licenciés (dans un contexte de diminution des professeurs d'EPS avec 1 personnel sur 2 partant à la retraite non remplacé !) interpelle, ne laissant pas de doute sur l'objectif d'externalisation des pratiques sportives, nous voyons là l'expression d'une vision réductrice du rôle de l'état dans l'accès à la culture qu'elle soit sportive ou autre (les arts plastiques comme la musique ont peut-être du souci à se faire...), ce n'est par ailleurs pas un hasard si le socle commun ne s'appuie que très peu sur ces disciplines, pour se recentrer sur les fondamentaux (lire, écrire et compter...).

Qu'en est-il du principe d'égalité quant à l'accès à la culture dans nos établissements scolaires ?

F SALAUN, C. ANSEL, SNEP

Au nom du triple A, plan d'austérité et rigueur au programme

Comble d'ironie, le président de la république se réfère à notre système de protection sociale issu du conseil de la résistance. Il s'indigne contre les fraudeurs et les bénéficiaires abusifs de prestations sociales : il les désigne comme des voleurs ou des paresseux. Il faut faire la chasse aux fraudeurs et imposer une obligation de travail aux bénéficiaires oisifs du Revenu de Solidarité Active pour récupérer 3 milliards. En revanche que propose le gouvernement pour récupérer les sommes de 25 milliards par an de fraudes fiscales ? Rien sinon alléger l'impôt sur la fortune avec en faible contre partie de réduire certaines niches fiscales.

Faut-il rappeler que c'est l'un de siens, Denis Kessler en octobre 2007 qui affirmait : "le modèle français est le pur produit du Conseil de la résistance... il est grand temps de le réformer et le gouvernement s'y emploie"

Et c'est bien ce qui se passe : le financement du système de protection sociale s'apprête à être frontalement remis en cause ; le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) pour 2012 en témoigne qui avant d'être voté se voit renforcé par un deuxième plan d'austérité. Et malgré les propositions positives du Sénat qui a qualifié le PLFSS du gouvernement d'un triple I : "Indigent, Irresponsable et Irréaliste",

l'Assemblée Nationale est passée outre et a notamment rétabli :

- l'accélération du passage à 62 ans de l'âge de la retraite, ainsi qu'une rigueur accrue sur les prestations familiales et les dépenses de santé,
- le doublement de la taxation des contrats complémentaires santé des mutuelles et assurances et l'instauration d'un secteur optionnel, aux honoraires plus élevés, pour les médecins libéraux,
- la suppression de plusieurs augmentations de taxes adoptées par les sénateurs sur les retraites chapeaux, les stocks options et les bonus des traders,
- le rétablissement de l'exonération de cotisations sociales pour les heures supplémentaires instaurée en 2007 ...

Il est plus que temps de s'emparer de l'ensemble de ces questions et de tout faire pour peser sur les échéances à venir, pour déjouer les projets annoncés.

Françoise EIDEN

Élections professionnelles 2011

la FSU confirme sa première place

Les élections professionnelles 2011 sont maintenant terminées. A l'heure du bilan, trois constats se dégagent : le premier est lié aux conditions de déroulement du scrutin et les deux autres aux résultats des commissions paritaires et des comités techniques.

L'insupportable vote électronique

Toutes les critiques que la FSU avait formulées avant que le Ministre de l'Education n'ait imposé le vote électronique se sont malheureusement confirmées. Nous ne le répèterons jamais assez : ces élections au vote électronique sont un véritable déni de démocratie tant les dysfonctionnements ont empêché plus de 8000 personnels (soit près de 30 % du corps électoral) d'exprimer leur vote. Le Ministre de l'Education et d'une manière plus générale ceux qui nous gouvernent depuis 2002 portent l'entière responsabilité de ce scandale. Leur calcul qui consistait à affaiblir la Fédération Syndicale la plus revendicative de la Fonction Publique a cependant échoué.

Les syndicats de la FSU largement en tête aux différentes CAPA et CCP

Malgré la chute de la participation (de plus de 24 points), les différents syndicats de la FSU ont non seulement maintenu leurs positions, mais ont pu progresser parfois de manière très sensible. Cette année ce sont toutes les catégories d'enseignants et quelques catégories de personnels non-enseignants qui ont été conviées à élire leurs représentants. Sur l'ensemble des CAPAs et CCP, la FSU arrive largement en tête avec 3086 voix (31,86%), L'UNSA arrive en 2ème position (grâce aux voix des non-enseignants) avec 2333 voix (24,08 %), le SGEN n'est que troisième avec 2068 voix (21,35 %), Les autres syndicats obtiennent tous moins de 7 % : le SNALC obtient 629 voix (6,49%), FO 422 voix (4,35 %), la CGT 348 voix (3,59 %) et SUD 184 voix (1,89%),

La FSU remporte 42 sièges sur 116 et devance l'UNSA (31 sièges), le SGEN (25 sièges), la CGT (4 sièges), le SNALC (4 sièges), FO (3 sièges).

Tableau : Les élections 2011 aux CAPA + CCP/ Personnels enseignants et non-enseignants

	Inscrits	Expr.	% Vot.	FSU	SGEN	UNSA	SNCL	SNALC SNE	FO	CGT	SUD	Autres
Personnels enseignants, éducation et orientation												
TOTAL voix / %	25282	8959	35,95	3073 34,30 %	2019 22,53 %	1912 21,34 %	273 3,04 %	629 7,02 %	387 4,31 %	285 3,19 %	183 2,04 %	132 1,47 %
sièges	89			40 (+8)	23	12	3	4	2	3	0	2
2011-08			60,81	+2,16 %	-0,24 %	+4,07 %	-1,5 %	-0,44 %	-0,98 %	-0,06 %	+0,41 %	-1,95 %
Personnels non-enseignants												
TOTAL voix / %	1380	727	52,68	13 1,87 %	49 7,07 %	421 60,75 %			35 5,05 %	63 9,09 %	1 1,44 %	ID :103 14,86 %
sièges	27			2 (+2)	2	19			1	1	0	2

Analyse des résultats dans l'enseignement professionnel (CAPA des PLP)

En 2008 (9 sièges) : SNETAA 3, SGEN 2, CGT 2, SNUEP 1, FO 1

En 2011 (10 sièges) : SGEN 3, UNSA 2, CGT 2, SNETAA-FO 2, SNUEP 1

Le SNETAA plus FO perdent 2 sièges, Le SGEN gagne 1 siège, l'UNSA gagne 2 sièges avec l'apport de AD, dissidents du SNETAA. La CGT et le SNUEP se maintiennent. Le SNUEP gagne 1 pourcent des voix en passant de 10,96 à 11,96%.

Point d'histoire syndicale :

Je rappelle que le SNUEP est né d'une dissidence du SNETAA-FSU en 2000 (le Snéep) et qu'il a intégré la FSU en 2001 suite à l'EXCLUSION du SNETAA de la FSU. Ce point permet de comprendre la faiblesse des résultats du SNUEP, comparés aux autres syndicats enseignants de la FSU.

Remarque : au niveau national, le SNUEP gagne 1 siège en CAPN.

Pascal THIL



Des élections aux comités techniques un peu paradoxales

Pour la première fois cette année l'ensemble des personnels (tous ceux qui ont voté pour les CAPA ainsi que les personnels administratifs et ceux de santé) a élu leurs représentants aux différents comités techniques (CTA au niveau académique et CTD au niveau de chaque département). Si la FSU arrive également en tête, elle n'a pas pu entièrement profiter de la bonne tenue des élections aux CAPA.

Tableau : Les élections aux comités techniques (académique et départementaux)

2011	Inscrits	Expr.	% votants	FSU	UNSA	SGEN	UER Snaic/ Sne	FO	CGT	SUD	Autres (en 2008)
CTA voix / %	28042	9752	36,19	2757 28,27 %	2515 25,79 %	2497 25,61 %	773 7,93 %	537 5,51 %	402 4,12 %	271 2,78 %	FAEN: 866 (4,84%) Snetaa: 522 (2,91 %) CFTC: 265 (1,48%)
sièges	10			3	3	3	1 (+1)	0 (-1)	0	0	
2008 (1) voix / %		17 882		4988 27,89 %	4068 22,74 %	3891 21,75 %	1116 6,24 %	1269 7,09 %	555 3,10 %	247 1,38 %	
CTD 67 voix / %	17005	6032	36,97	1529 25,35 %	1815 30,09 %	1306 21,65 %	513 8,50 %	385 6,38 %	294 4,87 %	190 3,15 %	FAEN: 448 (3,99 %) (2,31 %)
sièges	10			3	4	2	1	0	0	0	
2008 voix / %		11211		2780 24,79 %	3035 27,01 %	2186 19,49 %	921 8,21 %	935 8,34 %	400 3,56 %	182 1,66 %	
CTD 68 voix / %	11037	3720	35,00	1228 33,01 %	700 18,82 %	1191 32,02 %	260 6,99 %	152 4,09 %	108 2,90 %	81 2,18 %	FAEN : 418 (6,26 %) (3,92 %) CFTC : 265 (3,97 %)
Sièges	10			4	4	2	0	0	0	0	
2008 voix / %		6671		2208 33,09 %	1033 15,48 %	1705 25,55 %	195 2,92 %	334 5,00 %	155 2,32 %	65 0,97 %	

Le différentiel de voix entre les élections aux CAPA et au CTA est négatif pour la FSU : il est de l'ordre de 329 voix (3086 voix aux CAPA et 2757 au CTA). En revanche ce différentiel est positif pour les autres syndicats. On peut avancer plusieurs explications. Il y a probablement encore un déficit de lisibilité du sigle FSU. Mais la principale explication réside dans le transfert des voix obtenues par la FAEN (c'est à dire le SNCL pour les enseignants et ID pour les chefs d'établissement), de la CFTC et du Snetaa surtout vers le SGEN, l'UNSA et l'UER.

Le pari du ministre qui voulait affaiblir la FSU a en grande partie échoué : la FSU reste dans notre académie comme dans le reste du pays la principale force syndicale !

Francis FUCHS

Régionalisation : l'enseignement professionnel en 1ère ligne

Dans le cadre de l'acte III de la régionalisation et avec la loi sur la formation tout au long de la vie (FTLV), l'État semble vouloir se désengager de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire avec l'appui des régions (en majorité socialistes) qui revendiquent la mainmise sur l'EP et pas seulement l'apprentissage. Les mandats du SNUEP et de la FSU rejettent une telle politique. Aussi les représentants FSU au CCREFP (comité de coordination et régional de l'emploi et de la formation professionnelle) se doivent d'être vigilants.

En effet cette instance élabore le CPRDFP (contrat de plan régional de développement des formations professionnelles). Le SNUEP, en 1ère ligne, a besoin du soutien de sa fédération sur son champ de compétence pour faire face aux menaces de marchandisation libérale soutenues par l'OCDE et l'UE.

Pascal THIL, SA du SNUEP

Brèves

☞ Le 14 octobre, **Bernadette Groison**, secrétaire nationale, était à Mulhouse pour une conférence de presse au cours de laquelle elle a dénoncé la politique actuelle, néfaste aux services publics, en particulier d'éducation en partant de quelques cas dans le Haut-Rhin (inégalités scolaires) avec les interventions des camarades du 68, ensuite elle a rencontré les professeurs du lycée Lavoisier, enfin elle a visité une école maternelle Henri Reber avec une classe d'accueil.

A Strasbourg, elle a évoqué pour la presse la perspective des élections professionnelles, sur lesquelles nous avons déjà des doutes, et les propositions de la FSU, avant de finir la journée par une rencontre avec des militants des différents syndicats de la FSU.



☞ **En vue des élections** : vous pourrez lire en complément, sur le site de la FSU 67 (<http://sd67.fsu.fr/>) un compte rendu du colloque organisé par la FSU nationale fin septembre autour des projets éducatifs, avec les propositions des différents partis politiques en lice pour les présidentielles.

Élections professionnelles 2011

Le SNUipp-FSU67 gagne un siège supplémentaire à la CAPD du premier degré dans le Bas-Rhin

Le SNUipp-FSU reste le premier syndicat du premier degré à la CAPN avec plus de 48% des voix.
Le SNUipp-FSU67 est en constante progression dans le Bas-Rhin.

Le challenge des élections était d'autant plus grand que la relative récente création du SNUipp, syndicat du 1^{er} degré de la FSU qui répondait à une nouvelle façon de penser l'action syndicale, de défendre le service public dans le débat, sans compromis ni collusion, s'est faite aux côtés d'organisations plus anciennes bien représentées sur la totalité du département et bénéficiant du soutien de nombreux relais au sein des écoles, de la presse... et même de l'administration.

Notre nouvelle façon de travailler, notre connaissance des textes et des dossiers, notre analyse des réformes, nos prises de position dans toutes les instances, notre pugnacité à faire respecter les règles d'équité et de transparence, notre disponibilité, notre écoute et notre accompagnement des collègues, syndiqués ou non, ont convaincu les enseignants du département de nos compétences et notre volonté à les défendre.

Le SNUipp-FSU67 consolide sa seconde place à la CAPD et gagne un 3^e siège au détriment du SGEN-CFDT.

L'équilibre de la CAPD est modifié : SNUipp-FSU67 **3 sièges** (+1), SE-UNSA 5 sièges (-), SGEN-CFDT 1 siège (-1), SNE 1 siège (-).

Les élections professionnelles d'octobre 2011 appellent un certain nombre de remarques.

Si les services de l'administration ont mis en œuvre tout ce qu'il était

possible pour essayer de régler les très nombreux problèmes qui ont jonché et transformé ces élections par vote électronique en parcours du combattant pour bon nombre de nos collègues : les chiffres sont là et parlent d'eux-mêmes.

Le taux de participation a subi une très inquiétante chute de plus de 20 points, passant de plus de 64 % à tout juste 40 % pour certains des scrutins comme la CAPD du 1^{er} degré dans le Bas-Rhin (environ 6000 personnes).

Ce recul historique du taux de participation est préoccupant et nous met tous – représentants du personnel et administration- dans une situation paradoxale. Tout d'abord parce que ces élections sont les premières organisées depuis la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et ensuite parce qu'il a touché un scrutin auquel les enseignants étaient très attachés, bien plus que dans d'autres professions.

Paradoxe situation où une loi, conçue pour améliorer le dialogue social, a finalement conduit, du fait notamment du choix électronique, à une baisse de la représentativité... ou était-ce justement l'effet recherché ? Certains de nos dirigeants ont en tout cas une bien piètre idée de la démocratie et du débat d'idées.

Au-delà des problèmes qu'ont pu rencontrer les personnels dans leur volonté de participer au débat et face aux enjeux nationaux en terme d'éducation, on peut être inquiet du

fatalisme et du découragement de certains collègues, parfois les plus jeunes. Serait-ce un manque de culture politique, syndicale, pédagogique, fruit d'une volonté absolue de nos dirigeants à casser le collectif qui les enferme dans cet individualisme effrayant ?

L'habitude de la démocratie ne doit pas faire oublier que la liberté et les droits se défendent au quotidien, et l'exemple récent des révoltes dans certains pays arabes doit rester vif en nos mémoires de pays privilégié. Méfions-nous d'un certain attentisme ou d'un découragement dans l'efficacité de l'action syndicale.

La campagne a été intense et âpre. Malgré les attaques de certains de nos collègues d'autres organisations, et un traitement défavorable des médias locaux, le SNUipp-FSU67 a défendu la déontologie et l'éthique qu'il croit indispensables à l'exercice de ses missions de défense du service public d'éducation et de ses collègues.

La confiance témoignée par les collègues nous conforte dans notre mobilisation contre les réformes qui nous semblent désastreuses pour un grand service public d'éducation, seul garant d'une égalité de chance pour tous les élèves et gommant les effets pervers d'une société libérale toute tournée vers la rentabilité, la réduction des moyens et l'individualisation.

Virginie SOLUNTO, secrétaire départementale du SNUipp-FSU67
Corinne NICOLET-SERRA, co-secrétaire de la FSU67

Notre première Université d'Automne du SNUipp-FSU...

Parcourir plus de 1000 kilomètres pour traverser la France afin de rejoindre Port-Leucate ne semblait finalement pas insurmontable une fois assis face aux grands noms de la pédagogie d'aujourd'hui...

En effet, c'est du vendredi 21 au dimanche 23 octobre 2011 que s'est déroulée la XX^{ème} Université d'Automne du SNUipp-FSU à Port Leucate, dans l'Aude. En 3 jours, le programme laissait le choix entre 30 conférences ou tables rondes. Mais il est difficile de choisir entre Edouard Gentaz, François Giraud, Serge Boimare, Annie Camenisch, Rémi Brisiaud, Eric Debarbieux, François Dubet ou d'autres encore !

Alors une seule solution, se laisser attirer par des thèmes plus prometteurs les uns que les autres : « L'enfant de migrant, ses parents et l'école : une approche transculturelle », « Apprendre à lire aux enfants de CP scolarisés en REP : une expérimentation à grande échelle dans l'académie de Lyon », « Faut-il faire une révolution pédagogique pour réduire l'échec scolaire ? », « Enseigner l'anglais ou développer la com-

pétence plurilingue et pluriculturelle dès le plus jeune âge : quels enjeux dans la prévention de l'échec scolaire ? »...

Loin d'être déçus par nos choix, c'est pleins d'entrain que nous ressorptions des conférences, nous, quelques Bas-rhinois ! Et lorsque nous prenions le temps de discuter avec certains des 400 collègues venus de toute la France, autour d'un verre de vin du pays ou lors d'un des 3 repas régionaux proposés par l'organisation, nous réalisions à quel point les conférences auxquelles nous n'avions pas assisté semblaient riches elles aussi... Une seule idée ressortait de nos discussions : enseigner autrement, pour suivre ses propres convictions pédagogiques et éviter la morosité imposée par nos dernières directives gouvernementales !

Alors, un seul mot d'ordre et une seule envie à la fin de ces 3 jours d'imprégnation pédagogique : Y RETOURNER ! TOUS LES ANS !

Agathe KONIECZKA et Philippe BERTHEMET

Les syndicats de la FSU en Alsace

SNASUB

Syndicat National de l'Administration Scolaire, Universitaire et des Bibliothèques

Secrétaire Académique : Michel JEDVAJ
90 rue Josué Hofer, 68200 Mulhouse
Tél. : 03 89 42 63 38 Email : snasub-alsace@orange.fr

SNCS

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques

Secrétaire Académique : Philippe WALTER
Email : p.walter@ibmc.u-strasbg.fr

SNE

Syndicat National de l'Environnement

Secrétaire académique : Michelle SCHORTANNER
2 route d'Oberhausbergen BP 81005/F 67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 13 06 89 (perso)
DREAL : Tél. : 03 88 13 05 00 Fax : 03 88 13 05 30
Email : michelle.schortanner@developpement-durable.gouv.fr

SNEP

Syndicat National de L'Éducation Physique

Secrétaire Académique : Christophe ANSEL
19 boulevard Wallach, 68100 MULHOUSE
Tél. : 06 89 13 05 41
Email : s3-strasbourg@snepfusu.net <http://www.snepfusu-strasbourg.net/>

SNEPAP

Syndicat National de l'ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

Secrétaire Régionale : Agnès VAN-LUCHENE
SPIP, 171 route du Général de Gaulle, 67304 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03.90.20.83.50

SNES

Syndicat National des Enseignements du Second Degré

Secrétaires académiques : Philippe LOCHU, Francis FUCHS

SNES 67 :

Secrétaire départemental José POZUELO.
13 A boulevard Wilson 67000 STRASBOURG
Fax : 03 88 75 00 84 Tél. : 03 88 75 00 82 Email : s3str@snes.edu
Les permanences ont lieu tous les jours de 9h30 à 17h. Nous recevons les collègues tous les après-midi.

SNES 68 :

Secrétaires départementaux : Francis FUCHS
19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tel/fax : 03 89 64 16 61 Email : snes.68@wanadoo.fr
Permanences : les mardis et mercredis après-midi de 15 h à 18 h

SNESup

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

Bureau du Conseil Syndical d'Etablissement de l'Université de Strasbourg :

syndicat-snesup-fsu@unistra.fr
Pascal MAILLARD (Secrétaire académique et ex-UMB, ALL-SHS)
Tél : 06 09 24 68 55 pas.maillard@orange.fr
Véronique AUZET (ex-ULP, Sciences) :
Tél: 03 88 60 11 19 / 06 81 20 89 43 auzet@unistra.fr
Richard CABASSUT (IUFM) :
snesup.cabassut@gmail.com
Dominique GUILLET (ex-URS, droit, IEP, EMS, IUT) :
Tél: 03 88 61 64 24 / 03 67 08 49 67 d.guillet@unistra.fr

Université de Haute Alsace :

Hervé BOEGLÉN hervé.boeglen@uha.fr Tél. : 03 89 46 09 90
Marie-Claire VITOUX marie-claire.vitoux@uha.fr, Tél. : 03 89 56 82 65 (et 66)

SNPES/PJJ

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Secrétaire départementale : Badra SABER badra.saber@justice.fr
Secrétaire adjointe : pierre-andre.gafanesch@justice.fr
STEMO 85 route des Romains, 67200 STRASBOURG
Tél. : 03. 88. 26. 95. 00 Fax : 03. 88. 26. 95. 29

SNETAP

Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Secrétaire régional : Laurent BAZIRE
LEGTA 44 Bd de l'Europe, BP 203 67212 OBERNAI Cedex
Tél.: 03 88 49 99 87
Email : laurent.bazire@educagri.fr

SNICS

Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé

Secrétaire Académique : Catherine BOUYER
Collège Leclerc 9 avenue du 23 Novembre, 67300 SCHILTIGHEIM
Tél. : 03 88 33.19.43 Email : cat.bouyer@gmail.com

SNU-Anpe

Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi

27 rue Jean-Wenger Valentin, 67000 STRASBOURG
Tél. : 06 73 36 75 46
Email : apgonny@free.fr

SNUEP

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

Secrétaire Académique : Pascal THIL
7 place du Vieux Marché aux Vins 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 22 64 37 Email : pascal.thil@orange.fr et
strasbourg@snupep.com Site : www.strasbourg.snupep.com
Secrétaire départemental 68 : Jacques SCHUHMACHER
Tél : 03 89 24 14 28 Email : schuhmacher@wanadoo.fr

SNUipp 67

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Secrétaire Départementale : Virginie SOLUNTO
10 rue de Lausanne, 67000 STRASBOURG
Tél. : 03 90 22 13 15 Fax : 03 90 22 13 16
Email : snu67@snuipp.fr site : <http://67.snuipp.fr>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17 h, mercredi sur rendez-vous

SNUipp 68

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Secrétaires Départementaux : Jean-Marie KOELBLEN et Amaury SCHIFFLI
19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE
Tél. : 03 89 54 92 58 Fax : 03 89 64 16 61
Email : snu68@snuipp.fr Site internet : <http://68.snuipp.fr>
Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12 h et de 14h à 17 h

SYGMA

Syndicat Général du Ministère de l'Agriculture

Délégué départemental : Claude WALTER
14 rue du Mal Juin BP 61003 F 67070 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 88 90 98 Fax : 03 88 88 90 10
Email : claudie.walter@bas-rhin.gouv.fr

UNATOS

Union Nationale ATOS de l'Éducation Nationale

Sylvie FURLING
15 rue des Pâquerettes 68190 Ensisheim
Email : furlingjp@wanadoo.fr

La FSU 67

Secrétaire départementale : Corinne NICOLET-SERRA
Co secrétaire : Jean-Louis HAMM
10 rue de Lausanne, 67000 STRASBOURG
Tél-fax : 03 88 35 17 16 Email : fsu67@fsu.fr

La FSU 68

Secrétaire départemental : Jean-Marie KOELBLEN
19 bd Wallach, 68100 MULHOUSE
Tél-fax : 03 89 64 16 61 Email : fsu68@fsu.fr

La FSU Alsace

Secrétaire régional : Jean-Louis HAMM